

Pointe-Noire, le 25 octobre 2024

Le Président,

Aux

Adhérents et Membres Associés

Réf. : PR/202/2024

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire - Adoption de nouveaux statuts

Chers Adhérents et Membres Associés,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 22 novembre 2024 à Pointe-Noire. Cette rencontre a pour objectif de soumettre au vote l'adoption de nouveaux statuts, plus en phase avec notre fonctionnement actuel et en adéquation avec les réalités économiques et sociales du Congo.

Cette révision statutaire est essentielle pour renforcer notre efficacité et notre représentativité, elle vise à mieux répondre aux attentes de nos membres et à soutenir notre mission de manière plus efficace et transparente.

L'ordre du jour sera le suivant :

	INTITULÉ	INTERVENANT	DÉBUT	DURÉE
1	Présentation de nouveaux statuts	Nancy CHENARD (SGE)	17H	10min
2	Débat et échanges sur les modifications proposées		17h20	15min
3	Vote pour l'adoption de nouveaux statuts	Nancy CHENARD (SGE)	17h35	5min
4	Approbation des nouvelles résolutions	Nancy CHENARD (SGE)	17h40	10min
5	Message de clôture	Michel DJOMBO (PCA)	17h50	5min

Votre participation est essentielle pour cette étape décisive dans l'évolution de notre Union. Nous vous prions de bien vouloir confirmer votre présence avant le 10 novembre par e-mail à secretariat@unicongo.cg ou en nous contactant au +242 06 841 04 07 / 06 629 59 06.

En espérant vous voir nombreux, veuillez agréer, Chers Adhérents et Membres Associés, l'expression de notre plus haute considération.

Le Président d'Unicongo


Michel DJOMBO